

Joindre fiches techniques et régie de spectacle
Joindre descriptif du spectacle et Press Book de la Compagnie

Description des décors (volume)-----

Espace scénique minimum-----

Temps de montage et réglages-----

Temps de démontage-----

Possibilité de voir ou rencontrer la compagnie
(dates, heures, lieux de répétitions)

Assurance - Compagnie - n° de contrat-----

Nous avons pris connaissance du règlement et nous l'acceptons.

le-----

Signature
(Nom du signataire et
fonction dans la compagnie)

CARCAN'SCENE - Responsable événementiel Cécile AUSTIN

cecile.austin@medococean.com / 05.56.03.20.04

OFFICE DE TOURISME MEDOC OCEAN***

Place de l'Europe

33680 LACANAU OCEAN

Tél. 05.56.03.21.01 - Fax. 05.56.03.22.62

www.carcanscene.com

www.medococean.com

Arts et CULTURES



Arts Plastiques

Théâtre

Cirque
Musique

Danse

Carcan'Scène

Festival de jeunes Artistes 12ème édition

CARCANS-MAUBUISSON

25 au 28 Mai 2012

www.medococean.com

REGLEMENT

CARCAN'SCENE



Art. 1 Les rencontres des jeunes artistes de Carcans-Maubuisson, sont organisées par l'Office de Tourisme Médoc Océan. «Carcans'Scène» s'adressent aux compagnies d'expression, ateliers jeunes, associations et établissements scolaires (sous réserve d'acceptation des conditions).

Art. 2 «Carcans'Scène» a pour but de favoriser la rencontre et l'expression des troupes de jeunes entre 8 et 20 ans par la présentation d'un spectacle d'une durée minimum de 10 minutes et d'un maximum de 75 minutes. (sauf spectacles d'interventions).

Art. 3 Les compagnies désirant participer à Carcan'Scène doivent s'inscrire en complétant le bulletin joint et en le retournant avant le 15 Janvier 2012 à :

Office de Tourisme Médoc Océan*
Carcans'Scène - A l'attention de Cécile AUSTIN
Place de l'Europe - 33680 LACANAU OCEAN**

Art. 4 Un dossier de présentation de la compagnie, un synopsis du spectacle, le nombre d'artistes et un dossier de presse devront parvenir à l'organisation avant le 15 janvier 2011. Les organisateurs de Carcan'Scène pourront sous réserves se déplacer pour rencontrer les animateurs des compagnies et visionner les spectacles. Tout dossier incomplet sera retourné.

Art. 5 Les compagnies retenues pour ces rencontres en seront informées début février. Le montant de l'inscription pour chaque participant est fixé à 5 €.

Art. 6 Tous les genres d'expression scénique peuvent adresser leurs candidatures : théâtre, mime, cirque, art de la rue, cinéma, vidéo, danse, expression corporelle, orchestres, arts plastiques, créations diverses, dj...

Art. 7 « Carcan'Scène » se déroulera du 25 au 28 Mai 2012 sur la commune de Carcans-Maubuisson.

Art. 8 Les jeunes artistes, le metteur en scène, le technicien et deux accompagnateurs de chaque compagnie retenue se verront proposer une nuit d'hébergement collectif, un petit déjeuner et deux repas contre une participation de 15€ par personne. Le nombre de repas et de nuitées ne pourra plus être modifié après l'engagement définitif.

Art. 9 Des formules d'hébergement pour toute la durée des rencontres seront proposées aux compagnies et aux familles accompagnatrices à des tarifs préférentiels. Les troupes qui seront hébergées devront respecter le site, et les clients sous peine d'être exclus immédiatement du festival.

Art. 10 Chaque compagnie s'engage à assister au moins à deux spectacles au cours des rencontres.

Art. 11 Les organisateurs ne peuvent fournir aucun décor ou accessoires.

Art. 12 Du matériel technique (éclairage et sonorisation) sera à la disposition des compagnies. Les participants devront fournir la régie du spectacle ainsi que les fiches techniques son et lumière avant le 1er mars 2012.

Art. 13 L'entrée des spectacles est gratuite pour tous les participants.

Art. 14 Chaque compagnie participante doit être assurée individuellement. L'Office de Tourisme ne peut en aucun cas être tenue responsable des accidents, vols, dégradations qui auraient lieu au cours des rencontres «Carcans'Scène».

Art. 15 En cas de désistement d'un groupe à J-30 de la date de l'événement, aucun remboursement ne sera accepté.

Art. 16 Les participants à ces rencontres recevront des propositions pour découvrir gratuitement la station de Carcans-Maubuisson (sous réserve des disponibilités - ex. : prêt de vélos, portes ouvertes sur les activités sportives surf, pédalos, canoë...)

Art. 17 En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement et s'engage à en informer les participants.

Fiche d'inscription à découper et à renvoyer avant le 15 Janvier 2012

Nom de la troupe -----

Adresse -----

E. mail -----

Responsable (nom, adresse, téléphone, fax) :-----

Titre du spectacle :-----Auteur-----

Genre du spectacle (théâtre, orchestre, danse....)-----

Possibilité de jouer le spectacle en extérieur O oui O non

Durée du spectacle----- Nombre d'acteurs :-----

Age des artistes de..... ans à..... ans

Nombre d'accompagnateurs :-----

Nom du Technicien et contact :-----

Pensez vous rester dormir sur place au Village Vacances Les Bruyères : O oui O non

Dates souhaitées :

(l'organisation ne garantie pas le respect du choix de date et d'horaire) :

VENDREDI 25 MAI

20h30 o
22h30 o
23h00 o

SAMEDI 26 MAI

13h30 o
15h30 o
17h00 o
18h00 o
21h00 o
22h30 o

DIMANCHE 27 MAI

13h30 o
15h30 o
17h00 o
18h00 o

LUNDI 28 MAI

13h30 o
15h30 o